

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0815-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 30 juin 2015 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Line Lecours, commissaire - Vice-présidente du comité exécutif
Madame Patricia Pépin, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 50 0615 :

Madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0615-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 51 0615 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 mai 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0615-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Congés sans traitement - Temps complet

RÉSOLUTION CE 52 0615 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2015-2016;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps complet aux personnes suivantes:

- Monsieur Martin Veillette, enseignant à l'école Dominique-Savio de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016;
- Madame Jane Lajoie, technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Paul de Shawinigan, secteur Grand-Mère, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Congés sabbatiques à traitement différé

3.2.1 Congés sabbatiques à traitement différé

RÉSOLUTION CE 53 0615 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes:

- Madame Sylvie Marcoux, enseignante à l'école de la Source de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année 2016-2017, dans un plan de deux (2) ans entrant en vigueur le 29 janvier 2016;

- Monsieur Steeve Carpentier, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année 2018-2019, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 29 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

3.2.2 Congé sabbatique à traitement différé

RÉSOLUTION CE 54 0615 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

CONSIDÉRANT le caractère exceptionnel de la demande, et ce, malgré la directive;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective le concernant, à monsieur Tony Germain, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée d'un an, soit l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité.

3.3 Engagement - Liste prioritaire - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 55 0615 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE l'engagement de monsieur Bastien Asselin, technicien en transport scolaire, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services éducatifs (jeunes) au centre administratif de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité.

3.4 Nouvelles affectations - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 56 0615 :

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Claire Magnan, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information au centre administratif de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Josée Brys, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources humaines au centre administratif de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Monsieur Réjean Gélinas, magasinier classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Mélanie Champagne, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école des Explorateurs de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Sylvie Bédard, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Valérie Brousseau, surveillante d'élèves, poste régulier à temps partiel à caractère cyclique de 25 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Monsieur Alex Massicotte, technicien en informatique, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information au centre administratif de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Michelle Brouillette, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école Saint-Joseph de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;

- Madame Sonia Paradis, technicienne en documentation, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Monsieur Raymond Campbell, surveillant d'élèves, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Centre d'éducation des adultes de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- Madame Margaret St-Onge, surveillante d'élèves, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 57 0615 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0615-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 58 0615 :

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE, vers les 19 h, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

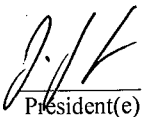
Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE




Président(e)


Secrétaire